



RAPPORT DE GESTION

PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024

(Période de trois mois close le 30 septembre 2023)

Le 13 novembre 2023

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2023 « exercice 2023 » et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au premier trimestre de l'exercice 2024 (« T1 2024 ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 novembre 2023. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des écarts importants entre les résultats réels, les performances ou les réalisations comprennent le climat économique mondial en ce qui concerne l'industrie minière, l'environnement économique canadien, la capacité de la Société à

attirer et à fidéliser les clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation, la situation politique dans certaines juridictions et l'environnement opérationnel dans lequel la Société opère.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influaient sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Certains risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 19 septembre 2023 figurant à l'adresse www.sedarplus.ca.

SOMMAIRE DU T1 2024

- Les produits se sont établis à 44,3 M\$, une diminution de 16,8 % comparativement à 53,3 M\$ au cours du premier trimestre 2023 « T1 2023 »).
- La marge brute s'est établie à 9,4 %, comparativement à 11,7 % au T1 2023
- La marge brute ajustée¹⁾ s'est établie à 15,2 %, comparativement à 16,3 % au T1 2023
- Le BAIIA¹⁾ s'est établi à 3,0 M\$, comparativement à 5,8 M\$ au T1 2023
- Une perte nette de 0,4 M\$ a été inscrit, comparativement à un bénéfice net de 1,1 M\$ au T1 2023

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 211 appareils de forage et approximativement 1 200 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown au Guyana; à Ouagadougou au Burkina Faso; à Takoradi au Ghana, et à Conakry, en Guinée afin de soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels pour des clients tiers à partir de ses installations de Val-d'Or, au Québec. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 40 % du total des produits de la Société, en ligne avec le T1 2023.
- Environ 67 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 33 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 64 % et 35 % des produits de la Société. Les activités de fabrication d'Orbit Garant ont représenté le 1% restant des recettes.
- Environ 92 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 69 % au T1 2023. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 74 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 26 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 80 % et 20 % respectivement au T1 2023.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités au Canada et autres pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;

- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base), et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 946 \$ US l'once, ce qui représente une baisse d'environ 10 % comparativement à il y a un an et une augmentation d'environ 61 % comparativement à son creux de cinq ans à la fin de 2018. Au cours du mois d'août 2020, le prix au comptant de l'or s'est négocié à des niveaux presque records supérieurs à 2 075 \$ US l'once.

Métaux de base

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux communs. Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Le prix au comptant du plomb et semblable à ceux d'il y a 12 mois, pendant que le prix au comptant de l'aluminium, du cuivre, du nickel et du zinc est plus bas. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3,83 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,66 \$ US la livre, soit une hausse d'environ 4 %. Le prix au comptant du cuivre, qui a atteint un niveau inférieur d'environ 2,10 \$US la livre en mars 2020, est actuellement supérieur au point médian de sa fourchette de prix

sur cinq ans. Le prix au comptant du plomb est également supérieur au point médian de sa fourchette de prix sur cinq ans, tandis que les prix au comptant de l'aluminium, du nickel et du zinc sont inférieurs au point médian de leur fourchette de prix respective sur cinq ans.

Minerai de fer

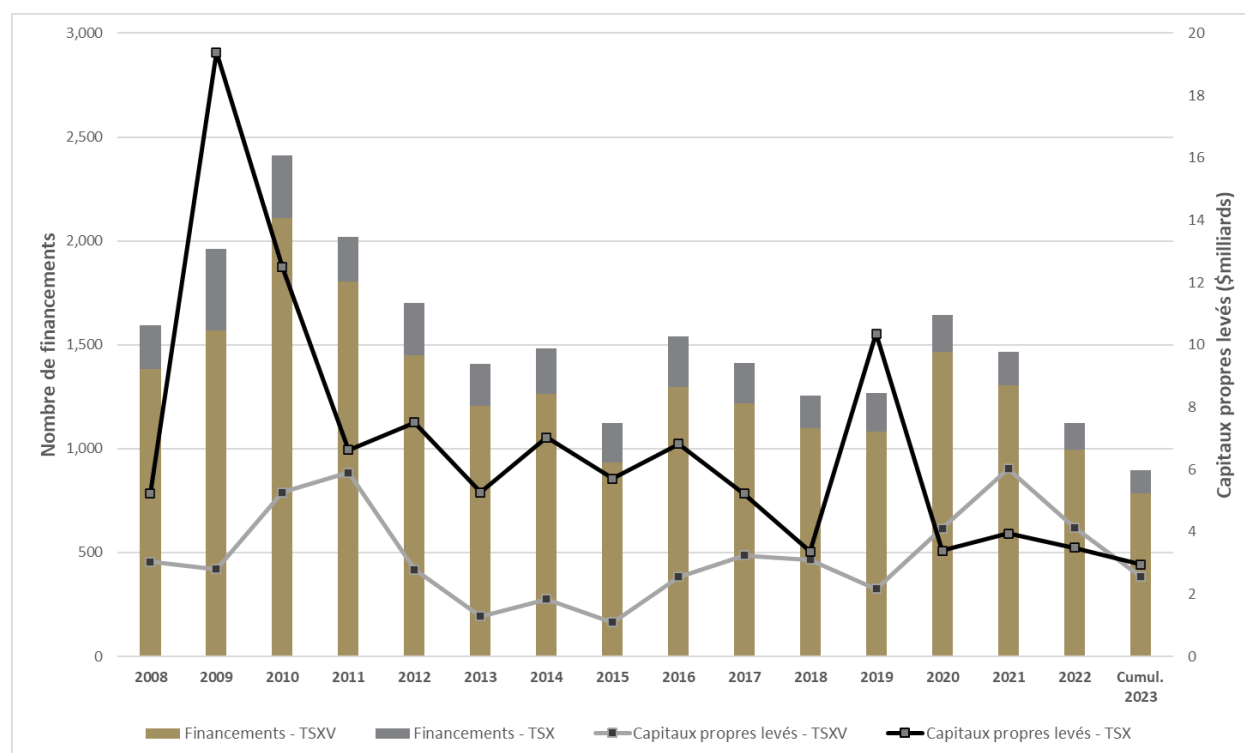
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 131 \$ US la tonne, comparativement à environ 97 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Au cours des 12 derniers mois, les prix de l'or et des métaux de base ont été relativement favorables pour les sociétés minières qui cherchent à mobiliser des capitaux pour financer des activités d'exploration ou de développement. Les prix des métaux de base primaires ont été mitigés au cours des 12 derniers mois et ont été inférieurs à ceux de l'or.

Cependant, le prix du cuivre, le métal phare de base, est resté favorable aux sociétés minières qui cherchent à lever des capitaux. L'activité de financement minier au cours des neuf premiers mois de 2023 a été supérieure à la période comparable de 2022, mais inférieure à la période comparable de 2021. La réduction de l'activité de financement par rapport à 2021 reflète principalement la baisse de l'activité de financement des petites sociétés, qui sont confrontées à un accès plus limité au capital.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 30 septembre 2023)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 897 financements et levé 5,5 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2023, selon TMX Group. En comparaison, elles avaient complété 835 financements et levé 5,3 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2022. Au cours de la période correspondante de 2021, elles avaient complété 1 087 financements et levé 7,9 milliards de dollars de capitaux propres.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (mars 2023), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux avaient augmenté de 16 % à 13,0 milliards de dollars américains en 2022, comparativement à 11,2 milliards de dollars américains en 2021, reflétant la poursuite du redressement de l'industrie après l'impact négatif de la pandémie de COVID-19. S&P a noté que les prix élevés des métaux avaient encouragé l'industrie minière à continuer d'investir dans ses programmes d'exploration et/ou de développement par les sociétés minières en 2022, bien que l'activité eût ralenti au second semestre, en raison d'une légère baisse des prix des métaux et d'une diminution de l'activité de financement. Pour 2023, S&P prévoit que les budgets d'exploration mondiaux pour les métaux non ferreux diminueront de 10 à 20 % comparativement à 2022, reflétant l'incertitude économique mondiale.

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation pour le premier trimestre clos le 30 septembre 2023

PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2024 1 ^{er} trimestre	Exercice 2023 1 ^{er} trimestre	Variation en 2024 par rapport à 2023
Produits *	44,3	53,3	(9,0)
Bénéfice brut *	4,1	6,2	(2,1)
Marge brute (%)	9,4	11,7	(2,3)
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	15,2	16,3	(1,1)
Bénéfice net (perte nette) *	(0,4)	1,1	(1,5)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	(0,01)	0,03	(0,04)
- de base (\$)	(0,01)	0,03	(0,04)
- dilué(e) (\$)			
BAIIA * ²⁾	3,0	5,8	(2,8)

¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Orbit Garant avait 211 appareils de forage au 30 septembre 2023, comparativement à 212 appareils de forage à la fin de l'exercice 2023. Au cours du T1 2024, la Société a vendu un appareil de forage au Burkina Faso. Actuellement, Orbit Garant a 44 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

Au cours de l'exercice 2023, Orbit Garant a pris la décision de quitter le Burkina Faso, étant donné que cette filiale nécessitait des investissements supplémentaires importants pour atteindre un retour sur investissement acceptable, ainsi que des problèmes de sécurité accrues dans ce pays. La Société prévoit terminer son dernier programme de forage au Burkina Faso au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024. À la suite de cette initiative de restructuration, Orbit Garant a comptabilisé une dépréciation des stocks basée sur : i) la juste valeur des actifs diminuée des coûts de cession pour une partie des stocks et ii) les ventes estimées diminuées du coût des stocks qui devraient être consommés d'ici la fin du contrat. La juste valeur du coût de cession a été déterminée à l'aide des connaissances de l'industrie. Les frais de restructuration consistent en une dépréciation non récurrente et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ visant à réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation, comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2023 de la Société.

ANALYSE DU T1 2024 PAR RAPPORT AU T1 2023

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T1 2024 se sont établis à 44,3 M\$, une baisse de 16,8 % comparativement à 53,3 M\$ inscrits au cours du T1 2023, reflétant une diminution de l'activité de forage au Canada, partiellement contrebalancée par une augmentation de l'activité de forage international.

Les produits au Canada ont totalisé 33,0 M\$ au T1 2024, une baisse de 23,0 % comparativement à 42,8 M\$ au T1 2023. La baisse est principalement attribuable à une réduction des activités de forage au Canada en raison des feux de forêt, ainsi qu'aux décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains projets au cours du trimestre. Tous les projets de forage de surface et souterrain de la Société au Québec et un projet de forage de surface en Ontario ont été suspendus pour diverses périodes, du 29 mai au 26 juillet 2023, en raison des feux de forêt. Ces suspensions de projets de forage ont entraîné une réduction des recettes d'environ 2,0 M\$ au T1 2024. La Société avait progressivement redémarré ces projets au début du mois de juillet et, le 26 juillet, les activités de tous les projets de forage en surface et souterrains précédemment suspendus avaient entièrement reprises. La Société prévoit reprendre les opérations sur ses autres projets de forage qui ont été suspendus ou réduits temporairement en raison des décisions des clients d'ici janvier 2024. L'un de ces projets a repris à la mi-août et un autre au début du mois de septembre.

Les produits à l'international ont totalisé 11,3 M\$ au T1 2024, une augmentation de 8,7 % comparativement à 10,5 M\$ inscrits au T1 2023. L'augmentation des produits reflète la hausse des activités de forage au Chili et en Guinée, partiellement contrebalancé par la diminution des activités de forage au Guyana et au Burkina Faso.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2024 s'est chiffré à 4,1 M\$, une baisse de 33,5 %, comparativement à 6,2 M\$ au T1 2023. La marge brute s'est établie à 9,4 % au T1 2024, comparativement à 11,7 % au T1 2023. Une dotation aux amortissements totalisant 2,6 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2024, comparativement à 2,5 M\$ T1 2023. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 15,2 % au T1 2024, comparativement à 16,3 % au T1 2023. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute, du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée reflète la réduction de l'activité de forage au Canada, tel que discuté ci-dessus, et des coûts engagés pour relancer ces projets. Cette baisse est partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'activité de forage au Chili et en Guinée.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 4,0 M\$, ou 8,9 % des produits, au T1 2024, comparativement à 3,9 M\$, ou 7,3 % des produits, au T1 2023.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 1,2 M\$ au T1 2024, comparativement à 3,3 M\$ au T1 2023.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,4 M\$ au T1 2024, comparativement à 5,3 M\$ au T1 2023. Le bénéfice d'exploitation du Canada lié au forage au T1 2024 a subi l'impact négatif des suspensions de projets de forage dues aux feux de forêt et des coûts engagés pour relancer ces projets, ainsi que des décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains projets, tel que discuté ci-dessus.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,2 M\$ au T1 2024, comparativement à une perte d'exploitation de 2,0 M\$ inscrite au T1 2023. La perte d'exploitation au T1 2024 est principalement attribuable à la

diminution des activités de forage au Burkina Faso et au Guyana. La réduction d'une année à l'autre de la perte d'exploitation est attribuable à l'augmentation des activités de forage au Chili et en Guinée.

Perte (gain) de change

Le gain de change a été négligeable au T1 2024, comparativement à un gain de change 0,7 M\$ au T1 2023.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA a été de 3,0 M\$ au T1 2024, comparativement à 5,8 M\$ au T1 2023. Cette diminution reflète la réduction des activités de forage au Canada en raison des incendies de forêt, aux coûts engagés pour relancer ces projets, ainsi qu'une réduction du gain de change, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili et en Guinée, comme indiqué précédemment.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,9 M\$ au T1 2024, comparativement à 0,7 M\$ au T1 2023, reflétant la hausse générale des taux d'intérêts.

Impôt sur le résultat (recouvrable)

L'impôt sur le résultat recouvrable s'est élevé à 0,2 M\$ au T1 2024, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ au T1 2023. Le taux d'imposition effectif pour le T1 2024 a été affecté favorablement par la comptabilisation de différences temporelles déductibles non comptabilisées auparavant et des pertes fiscales des périodes antérieures.

(Perte nette) bénéfice net

La perte nette pour le T1 2024 a été de 0,4 M\$, soit 0,01 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 1,1 M\$, soit 0,03 \$ par action, au T1 2023. La perte nette de la Société au T1 2024 reflète la réduction de l'activité de forage au Canada en raison des incendies de forêt et des suspensions de projets, aux coûts engagés pour relancer ces projets ainsi qu'une réduction du gain de change, partiellement contrebalancée un recouvrement d'impôts de 0,2 M\$ et par l'augmentation de l'activité de forage au Chili et en Guinée, comme indiqué précédemment.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2024	Exercice 2023				Exercice 2022		
		30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Produits tirés de contrats *		44,3	46,8	49,3	51,6	53,3	53,8	45,2	45,9
Bénéfice brut ¹⁾ *		4,1	0,7	4,6	6,8	6,2	6,9	0,3	2,7
Marge brute (%)		9,4	1,4	9,4	13,1	11,7	12,8	0,7	6,0
(Perte nette) résultat net *		(0,4)	(4,1)	0,2	2,1	1,1	0,5	(4,1)	(1,7)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	(0,01)	(0,11)	0,01	0,05	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)
	- dilué(e)	(0,01)	(0,11)	0,01	0,05	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 3,1 M\$ au cours du T1 2024, comparativement à 5,9 M\$ au cours du T1 2023.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été une sortie de trésorerie de 1,1 M\$, comparativement à une sortie de trésorerie de 1,7 M\$ au cours du T1 2023. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au cours du T1 2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 3,6 M\$ lié à la hausse des stocks, due aux expéditions de la Société aux projets de forage nordiques au Nunavut et au Nunavik pour l'exercice financier; et
- un montant de 2,2 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs; facteur partiellement contrebalancé par
- un montant de 4,5 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs et une réduction de 0,2 M\$ des charges payées d'avance.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2,5 M\$ au cours du T1 2024, comparativement à 2,8 M\$ au cours du T1 2023. Au cours du T1 2024, 2,6 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancés par une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ sur la cession d'immobilisations corporelles. Au cours du T1 2023, un montant de 3,0 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ découlant de la cession d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T1 2024, des flux de trésorerie de 1,0 M \$ ont été générés par les activités de financement. Au cours du T1 2023, des flux de trésorerie de 0,1 M\$ ont été générés par les activités de financement.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contactés en vertu de sa facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. en sa qualité d'agent (« Banque Nationale »). Le 2 novembre 2023, la Société a conclu une cinquième convention de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale relativement à la Facilité de crédit (la « Convention de crédit »). Cette Facilité de crédit se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$ et d'une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par Exportation et développement Canada (« EDC »). La Convention de crédit expire le 2 novembre 2026.

La Société a emprunté un montant supplémentaire net de 2,7 M\$ au T1 2024 sur sa Facilité de crédit, comparativement à un remboursement de 7,0 M\$ au T1 2023, reflétant l'utilisation d'une partie substantielle des 8,47 M\$ empruntés dans le cadre de la Convention de prêt avec la Banque de développement du Canada (« BDC ») pour rembourser les montants tirés sur la Facilité de crédit. La dette à long terme de la Société, en vertu de la Facilité de crédit, y compris 2,0 M\$ US (2,7 M\$) prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US et la partie à court terme, s'élevait à 24,9 M\$ au 30 septembre 2023, comparativement à 22,2 M\$ au 30 juin 2023.

Au 30 septembre 2023, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 51,8 M\$, comparativement à 50,4 M\$ au 30 juin 2023. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et aux modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

Sources de financement

Au 30 septembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la Convention de crédit, de la Convention de prêt d'EDC et de la Convention de prêt BDC. La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Facilité de crédit arrive à échéance le 2 novembre 2026. Au 30 septembre 2023, la Société avait prélevé 24,9 M\$ sur sa Facilité de crédit (22,2 M\$ au 30 juin 2023).

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus au terme de la Convention de prêt de la BDC, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par EDC.

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt avec EDC pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de Project Production International BF S.A., laquelle a été réalisée le 11 octobre 2018 (la « Convention de prêt EDC »). Orbit Garant doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en juillet 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de cet accord de financement, incluant la portion courante, s'élevait à 1,2 M\$ au 30 septembre 2023 (1,5 M\$ au 30 juin 2023).

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de la Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile. La dette à long

terme d'Orbit Garant en vertu de cet accord de financement, incluant la portion courante, s'élevait à 2,3 M\$ au 30 septembre 2023 (2,5 M\$ au 30 juin 2023).

Le 9 septembre 2022, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,50 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe a été réduit de 0,20 % en novembre 2023, suite au respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec (la « Propriété »); et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de la convention de prêt de la BDC, y compris la partie à court terme, s'élevait à 8,2 M\$ au 30 septembre 2023 (8,2 M\$ au 30 juin 2023).

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et aux modalités de remboursement de ses obligations de dette.

TITRES EN CIRCULATION AU 13 NOVEMBRE 2023

Nombre d'actions ordinaires	37 372 756
Nombre d'options	1 960 000
Après dilution	39 332 756

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois mois closes le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022, la Société a conclu les transactions suivantes avec des sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2023	Période de 3 mois close le 30 septembre 2022
Produits	28	13
Charges	7	38

Au 30 septembre 2023, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 30 juin 2023).

De plus, pour la période de trois mois terminant le 30 septembre 2023, des remboursements d'une obligation locative totalisant 21 \$ ont été effectués à Dynamitage Castonguay Ltd. (pour la période de trois mois terminant le 30 septembre 2022; 21 \$).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2023	Période de 3 mois close le 30 septembre 2022
Salaires et honoraires	201	256
Rémunération fondée sur des actions	19	12
Total	220	268

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Informations financières intermédiaires* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 novembre 2023.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA ET LA MARGE DU BAIIA

BAIIA et la marge du BAIIA: Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA et la marge du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 30 septembre 2022
Bénéfice net (perte nette) de la période	(0,4)	1,1
Ajouter :		
Charges financières	0,9	0,7
Charge d'impôt sur le résultat	(0,2)	1,3
Dotation aux amortissements	2,7	2,7
BAIIA	3,0	5,8
Produits tirés de contrats	44,3	53,3
Marge du BAIIA (%) ⁽¹⁾	6,8	10,9

(1) BAIIA, divisé par les produits tirés des contrats x 100

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bénéfice brut ajustéet marge brute ajustée :

Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 30 septembre 2022
Produits tirés de contrats	44,3	53,3
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	40,2	47,1
Moins l'amortissement	(2,6)	(2,5)
Charges directes	37,6	44,6
Bénéfice brut ajusté	6,7	8,7
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	15,2	16,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 19 septembre 2023, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles

La Société peut être affectée par des pandémies, tel que la COVID-19, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris la pandémie de la COVID-19 en cours, peut avoir un impact important et négatif sur les produits, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 novembre 2023, M. Pierre Alexandre, président et chef de la direction, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 24 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

La demande des clients au Canada demeure à un niveau élevé. Cependant, ce niveau levé de la demande a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés, particulièrement au niveau des projets de forage souterrains, ce qui a entravé les niveaux de productivité d'Orbit Garant. De plus, la pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés. Orbit Garant s'attaque à la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation de foreurs et à sa technologie de forage informatisée. La Société ne connaît pas de pénurie de foreurs expérimentés dans ses opérations à l'international. L'inflation mondiale des coûts des fournitures et des matériaux a également eu un impact sur l'industrie minière de forage. Afin de compenser l'augmentation des coûts salariaux au Canada et les coûts plus élevés des fournitures et des matériaux à l'échelle mondiale, la Société a pu augmenter les prix de ses contrats de forage durant le premier semestre de l'exercice 2023. Cependant, la pression des clients sur les prix a, depuis, limité la capacité de la Société à augmenter les prix de ses contrats de forage.

Les activités de forage d'Orbit Garant au Canada ont été réduites à partir du quatrième trimestre de l'exercice 2023 en raison des décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains projets. La Société prévoit une reprise complète des activités sur tous ces projets d'ici janvier 2024. L'un de ces projets a repris à la mi-août 2023 et un autre a repris au début du mois de septembre.

La direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme. Le prix courant relativement élevé de l'or supporte les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 67 % de ses produits tirés des projets liés à l'or au cours du T1 2024.

S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde dans lequel la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. Orbit Garant a généré environ 76 % de ses produits provenant de ses activités canadiennes au cours de l'exercice 2023 et est bien positionnée pour bénéficier des perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières

qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,72 \$ US.

Le sentiment du marché à long terme pour le cuivre est positif en raison des fondamentaux serrés de l'offre et de la demande et de son rôle important dans l'électrification de l'économie mondiale. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre à court et à long terme. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

Les opérations à l'international d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont permis à la Société d'avoir un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et au Guyana. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets en Guinée et au Burkina Faso. En raison de l'instabilité politique et des problèmes de sécurité qui persistent au Burkina Faso, la Société a l'intention de terminer le contrat de forage qui lui reste dans le pays d'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2024, puis de se retirer complètement de ce marché.

La direction croit que la technologie exclusive de forage informatisée de surveillance et de contrôle de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de forage de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer la formation des foreurs et les taux de productivité, et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 44 appareils de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisés, qui sont tous actuellement déployés sur les projets des clients. Ces appareils de forage de nouvelle génération ont démontré une augmentation significative des taux de productivité par rapport aux appareils de forage conventionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à cette amélioration de la performance, ce qui a mené à de nouveaux contrats de forage souterrain ou à des contrats renouvelés à plus long terme.

Subséquent à la fin du T1 2024, Orbit Garant a renouvelé un important contrat de forage spécialisé au Canada avec un client qui est une grande société minière aurifère pour une durée de trois ans. La Société continuera d'exploiter de 15 à 20 équipements de forage de surface et souterrains sur les sites des projets du client sur la durée du contrat.

À l'avenir, Orbit Garant a l'intention de se concentrer principalement sur ses activités de forage aurifère au Canada, en priorisant des contrats de forage spécialisés à plus long terme avec des clients majeurs et intermédiaires. La Société recherchera sélectivement des opportunités de forage à l'international tel qu'en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest lorsqu'il existe un degré élevé de certitude en matière de coûts et de marges. Orbit Garant continuera de mettre l'accent sur la gestion disciplinée de sa structure de coûts variables et de ses liquidités, l'optimisation de l'utilisation de ses appareils de forage, l'augmentation des taux de productivité, la poursuite de l'innovation technologique, la formation des foreurs, le maintien en poste du personnel clé et le maintien de normes strictes en matière de santé et de sécurité. L'objectif principal de la Société est de maximiser la rentabilité sur une base durable.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.